

Ecole Est libération. Vincennes

Conseil d'école du lundi 6 juin 2016

Membres présents

Présidente : Florence Delcayre

Toute l'équipe enseignante à l'exception de mesdames Reure-Aubert, Tarizzo, absentes excusées.

FCPE : Nathalie Hergaux, Nathalie Coilly, Jessica Desprince-Yugye, Catherine Goursonnet

APEV : Sylvie Bismuth, Marie Desarnaud, Marie Guitou, Muriel Mansion, Anne Cordier, Sophie Laborie Martin, Caroline de Vasconcelos Mota

Représentants de Maire : Anne Laurence Rouger, adjointe au maire, Céline Santos Nunes, responsable du pôle logistique, M.Mansoz, élu en charge des travaux

1/ Rentrée scolaire 2016, effectifs, structure

15 classes accueilleront 397 élèves environ ; nous garderons 1 UPE2A à mi-temps, 1 poste RASED G et 1 cours ELCO d'arabe. Nous aurons 3 CP et 3 CE1 à 28 élèves pour l'instant, 3 CE2 à 27 élèves, 3 CM1 à 24 élèves et 3 CM2 à 26.

L'ouverture d'une classe à l'école Passeleu a permis d'absorber les CP supplémentaires sur le groupe scolaire et d'éviter une classe à double-niveau dans notre école.

Deux postes sont à pourvoir au mouvement des enseignants qui se déroule en ce moment.

2/ Temps périscolaires

Cantine : Les associations de parents demandent s'il serait possible de généraliser les fruits bio à la cantine ; le marché prévoit au menu 20% d'aliments bio ; en conséquence, à chaque repas un produit est bio mais cela n'est pas toujours le fruit. Le marché public court jusqu' en 2018. La question d'une augmentation de la part bio du repas se reposera en 2017 et notamment au moment des commissions de restauration où les avis de tous sont écoutés.

Madame Santos Nunes ajoute que la mairie a choisi de développer l'apport de produits issus d'une agriculture raisonnée avec des produits de proximité.

La qualité gustative des fruits est remise en cause par les enseignants qui mangent à la cantine. Madame Santos Nunes évaluera la situation afin de proposer des fruits ayant plus de goût.

Etude scolaire :

La municipalité a défini l'organisation des études scolaires dans les 6 écoles élémentaires de Vincennes : cette organisation sera identique pour tous ; les enseignants de l'école assureront l'encadrement de 16H à 17H30.

Pendant le temps du goûter de 16h à 16h30, les parents ne pourront plus récupérer leur enfant à la demande. Une première sortie s'effectuera à 16h30 avant l'étude puis une seconde à 17h30 après l'étude.

La mairie a entendu les demandes des professeurs en termes de reconnaissance de leurs compétences professionnelles, a tenu compte des temps de réunion d'organisation et a fixé des rémunérations acceptables pour un cadre A de la fonction publique.

La mairie a souhaité organiser des études avec un taux moyen de 21 élèves minimum. Dans l'état actuel des effectifs de l'école Libération, au lieu de 6 études à 18 élèves, nous passerons probablement à 5 études à 23/24 élèves. Cela ne correspond pas à notre souhait aussi, nous devons peut être repenser notre organisation afin d'optimiser ce

temps important pour les élèves ; la mairie s'est engagée à accompagner l'école dans la réalisation de projet d'accueil spécifique pour les élèves en grandes difficultés restant à l'étude.

La directrice restera responsable du dispositif et deviendra comme les enseignants « agent municipal » sur ce temps.

Les tarifs des familles seront différents de ceux de l'APOES car soumis au quotient familial ; il n'y aura plus de forfait et les parents payeront à la séance comme le réclamait un grand nombre de familles depuis quelques années.

Les tarifs restent à valider par la caisse des écoles (Exemples de tarifs portés à la validation : 1,55€ tranche A et 3.25€ tranche I par étude). Il n'y aura pas de gratuité et les familles en cas de besoins devront s'adresser aux services sociaux de la ville.

Un bilan sera effectué après une année de fonctionnement.

3/ Le projet d'école

Axe numérique

Les CM2 ne pourront pas valider le B2I car nous rencontrons toujours des problèmes pour accéder aux outils numériques de la salle informatique de manière stable. La mairie va changer les serveurs et espère que cela résoudra les problèmes.

3 TNI sont en cours d'installation dans les classes de M.Bréant, Mme Pouyaud et M.Cohen.

Madame De Azevedo avait déposé un projet pour être dotée de tablettes numériques mais cela ne se fera pas cette année ; c'est l'école du Sud qui expérimentera cette nouvelle utilisation puisqu'elle n'aura plus de salle informatique à la rentrée scolaire 2016.

Liaison GS/CP

Les CPC ont participé à un projet « chant » avec une GS de la maternelle de l'est et les CPB sont allés raconter des histoires et danser avec une GS de l'école du Nord.

Tous les élèves de GS viendront visiter leur future école élémentaire et certains pourront y déjeuner ; une rencontre entre enseignants est prévue pour la constitution des futures classes de CP.

Liaison CM2/6^{ème}

Elle a été centrée sur l'étude des programmations du cycle 3 (CM1/CM2/6^{ème})

En 2016/2017, elle pourra prendre la forme d'un défi scientifique, lecture ou math.

La commission de liaison aura lieu le 10 juin afin de transmettre des informations sur les élèves des CM2, les PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) passerelles et des PAI (projet d'accueil individualisé)

4/ La sécurité à l'école

La nouvelle AS (assistante sanitaire) : elle est arrivée juste avant les congés de printemps et elle remplace Katia Felix, toujours en congé. La prise en charge des élèves se fait dans de meilleures conditions (accès au lit dans l'infirmerie, mise au calme plus facile à réaliser, pas de déplacement de malades selon la disponibilité des adultes ; meilleures liaisons avec les parents)

PPMS : 7 malles de sécurité ont été réparties dans l'école. Un état des lieux des besoins a été fait avec la police et la mairie afin d'étudier les problèmes d'évacuation de l'école, d'ouverture des portes et de sortie du parking dans la cour. La mairie réfléchit à l'installation d'une alarme « intrusion » et aux questions d'évacuations urgentes.

Sorties scolaires : elles sont difficiles dans le cadre de l'état d'urgence car il faut que ce soit un lieu peu touristique, réservé aux scolaires, avec des filtres vigipirate renforcés. En conséquence, très peu de classes sortiront en cette fin d'année.

Activités gymniques acrobatiques : elles ont lieu avec un intervenant municipal agréé par l'éducation nationale et suivent des consignes de sécurité précises pour protéger les élèves. Elles sont inscrites dans les programmes et ne sont pas plus dangereuses qu'une séance de football, de golf ou de jeux d'opposition.

5/ Fête de l'école

Le samedi 25 juin

Le matin : la coopérative organisera un accueil dans quelques classes (CPA/CPB/CE1A/CE1B) et une projection de films pour les 3 CM2 et 2 CE2

L'après midi : la fête sera organisée par les associations de parents. Une centaine de parents a répondu positivement pour aider à l'organisation de cet évènement festif. La majorité des enseignants de l'école sera présente sur le temps du déjeuner. Les élèves voulant accéder à la fête seront porteurs d'un bracelet FLUO remis la veille par leur enseignant.

Accueil en soirée :

le 20 juin à 18h30, les CM1C présenteront un spectacle gymnique à leurs parents

le 28 juin à 18h15, les élèves de CPC accueilleront leurs parents à l'école.

6/ Les travaux

Des stores ont été installés au RDC dans toutes les classes.

Les WC accessibles en fauteuil seront créés cet été.

Notre demande d'ascenseur est plus que jamais d'actualité même si nous sommes conscients que cela représente une dépense conséquente : nous avons dû délocaliser au RDC deux classes cette année sur près de 3 mois.

L'ensemble du conseil remercie mesdames Berkoukchi et De Azevedo pour les déménagements quotidiens effectués pendant ces périodes. Il faut également préciser que nos élèves porteurs de handicap ne peuvent pas accéder aux salles de musique, informatique et vidéo dans les étages.

La mairie ne considère pas cette demande d'ascenseur comme une priorité pour l'instant mais l'entend et comprend les parents dont les enfants sont porteurs de handicap : elle va en étudier la faisabilité.

Le changement du photocopieur est prévu l'année prochaine.

7/ L'accueil des élèves d'UPE2A hors commune

L'école renouvelle sa demande d'égalité de traitement entre les élèves hors commune relevant de CLIS affectés à l'école de l'Ouest et les élèves hors commune relevant d'UPE2A affectés à Libération : tout comme les élèves de CLIS, ces élèves n'ont pas le choix.

Monsieur le maire continue d'étudier les situations au cas par cas. Cette position municipale oblige les associations de parents et l'école à un investissement important pour l'examen d'une à deux situations par an. Cela demande beaucoup d'énergie auprès des services sociaux et des municipalités concernées car ces familles au même profil social, politique ou économique ont un grand besoin d'être accompagnées tout au long de leur parcours administratif.

La FCPE rappelle que la ville a fait le choix d'harmoniser le fonctionnement des écoles (horaires, pause méridienne, études scolaires...) pourquoi ne pas harmoniser l'accueil des élèves hors commune inscrits par nécessité dans les écoles de Vincennes pour y suivre un cursus scolaire spécifique (CLIS/UPE2A) ?

Madame Delcayre remercie l'ensemble des membres du conseil d'école. La séance est levée à 20h.

Isabelle Antchandiet,
secrétaire de séance

Florence Delcayre,
présidente du Conseil d'école